MISSION CERTIFICATION

Objectif HAS : notre expertise reconnue

asdr
association de soins à domicile à La Réunion

#6

Urgences vitales et culture du risque

VOTRE SIGNALEMENT NOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE SÉCURITÉ

À l'ASDR (HAD & Dialyse), nous améliorons en continu la qualité et la sécurité des soins.

Si vous avez vécu ou observé un incident, une erreur, ou un dysfonctionnement, dites-le-nous : cela nous permet d'apprendre, de prévenir pour éviter que l'évènement se répète.



CONNAISSEZ-VOUS ?

Qu'est-ce qu'un événement indésirable ?

C'est une situation inhabituelle qui aurait pu ou qui a entraîné un effet non souhaité.

Cela peut aller :
- du presqu'accident
- à l'événement plus grave.

Tout signalement compte, même sans conséquence.

EN CAS D'URGENCE VITALE :

Appelez immédiatement le 15 (SAMU)

Le signalement se fait ensuite.

TOUS RESPONSABLES !

Retrouvez l'ensemble des documents utiles liés à votre prise en charge directement sur notre site web.

CE QUE NOUS FAISONS POUR VOUS :

Nous lisons et traitons chaque signalement
avec les responsables de services et nos instances (COVIRIS : Comité des vigilances et des risques).

Si besoin, nous réalisons une analyse approfondie
(CREX : comité de retour d'expérience) pour comprendre les causes et agir.

Nous mettons en place des actions et partageons les résultats
avec les équipes pour éviter la récidive.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE, VOUS AUSSI :

Signaler en ligne : formulaire accessible sur le site web de l'ASDR : **www.asdr.asso.fr**

Ou utiliser la fiche papier disponible : dans le classeur au domicile pour l'HAD ; en salle d'attente pour la dialyse.

Besoin d'aide ? Nos équipes sont là pour vous accompagner.

Signaler, ce n'est pas accuser : c'est protéger et améliorer vos soins.
Merci pour votre confiance !

